



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE 11 DÉCEMBRE 2023 À 19H00 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Monsieur le maire François Veilleux ;
Madame la conseillère Nicole Jacques ;
Messieurs les conseillers Jérôme Pomerleau, Patrick Mathieu et Vincent Roy.

Sont également présents :

Serge Vallée, directeur général, Mélanie Quirion, directrice générale adjointe et
trésorière et Me Sandra Bernard, greffière.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur François
Veilleux.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2024
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
5. Période de question
6. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la séance
ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2023-12-7986 Il est proposé par Vincent Roy, appuyé par Nicole Jacques et résolu à
l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

3. ADOPTION DU BUDGET 2024

Monsieur Serge Vallée, directeur général présente le budget de la Ville pour l'année
2024.

CONSIDÉRANT QUE le budget a été présenté au conseil de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE ce budget satisfait aux exigences de la Ville ;

R-2023-12-7987 **IL** est proposé par Nicole Jacques, appuyé par Jérôme Pomerleau et résolu à
l'unanimité;

QUE le budget 2024 soit adopté tel que présenté.

4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

R-2023-12-7988 **IL** est proposé par Jérôme Pomerleau, appuyé par Vincent Roy et résolu à l'unanimité;

QUE le plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 soit adopté tel que présenté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Sylvain Morin demande si la route de Desserte est pour 2024.

François Veilleux répond qu'on attend des subventions pour ce projet. La stratégie
est de modifier la classification de la route pour qu'elle se qualifie de route principale





et qui aura plus de possibilités de financement.

Patrick Mathieu dit que les élus ont rencontré Luc Provençal, à qui ils ont demandé son avis et c'est ce qu'il a proposé pour en arriver à l'asphaltage de cette route.

Monsieur Morin dit que la route est dangereuse. Qu'elle est plus importante que le camion de pompiers, qui pourrait attendre et que la Ville répare cette route.

Patrick Mathieu dit que toutes les solutions sont regardées, mais que les taux d'intérêts explosent et que c'est mieux de le financer mais qu'on cherche des solutions.

Monsieur Morin demande ce qui ne fonctionne pas sur le camion de pompiers ?

Le caméraman dit que c'est les normes gouvernementales.

Patrick Mathieu dit que le camion de pompiers aussi a été reporté plusieurs fois.

Patrick Mathieu explique qu'on va asphalter le principal tronçon de la Chapelle, pas la rue du Bocage.

Monsieur Sylvain parle des spectacles à la Chapelle Fraser, pour attirer des familles. Il dit que la priorité ne peut pas être que sur la Ville (voulant dire le cœur urbain).

Monsieur Sylvain dit que le rural paie pour les bacs bruns mais qu'ils ne les ont pas.

Serge Vallée dit qu'on ne contrôle pas cette tarification et qu'on pourra rembourser les frais aux citoyens et se faire nous-mêmes rembourser par la MRC Beauce-Centre.

Monsieur Sylvain demande si on a des redevances pour la buanderie de d'autres municipalités.

Mélanie Quirion répond qu'on a les compteurs d'eau.

Monsieur Sylvain dit qu'on traite de l'eau avec des produits chimiques, c'est un commerce qui coûte cher à la Ville.

François Veilleux dit qu'on va avoir une redevance de Notre-Dame-des-Pins pour la piste cyclable.

Michel Poulin demande en quoi consiste les travaux de la route Fraser.

Serge Vallée dit qu'il y a du travail dans les infrastructures sous-terraines.

Monsieur Morin demande qui paie pour l'asphaltage dans le parc industriel.

François Veilleux répond que ce sont les citoyens.

Serge Vallée indique que le conseil connaît l'importance du gravier et qu'il faut le faire souvent, que les budgets ont doublés ou triplés. Qu'on ne met pas ce secteur de côté.

Il parle de la TECQ qu'un 20 % peut être mis sur du pavage à l'extérieur du périmètre urbain. Qu'il met l'accent sur les subventions pour ne pas taxer plus les citoyens.

Monsieur Morin dit que la taxe d'accise est donnée sur le nombre d'habitants.

Serge Vallée répond qu'une nouvelle TECQ s'en vient en 2024.

Michel Poulin demande pourquoi les rues en secteur rural devaient être payées par tous les propriétaires, versus les propriétaires en secteur urbain. Qu'il a eu des plaintes à ce sujet.

François Veilleux répond que cela dépend des règlements de la Ville.

Serge Vallée répond que le projet Fraser, par exemple, on profite tous des retours de taxes, le pourquoi on peut investir dans le secteur. Que tout le monde utilise le pavage en milieu urbain. Qu'il faut regarder le retour sur un projet.

Sylvain Morin demande si c'est possible de passer la niveleuse dans Fraser.

Serge Vallée répond que c'est en dehors de la séance du budget.

Monsieur Morin demande si c'est suivi par GPS.

Pas de réponse, hors séance.

Jacques Légaré demande si on a des statistiques sur la population.

Serge Vallée répond que le MAMH 6327 pour 2023 et 6 195 lors de son arrivée à la Ville de Beauceville.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2023-12-7989

IL est proposé par Vincent Roy, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

20h04

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

Me SANDRA BERNARD, greffière

